

\*Compte rendu de la réunion  
du conseil d'administration de l'APACIB  
du 31 août 2006\*

La réunion s'est tenue dans les locaux de la DAC Ouest, salle Iroise, à Guipavas.

La séance a débuté à 13h45.

\_Présents\_ : Marc Bannister, Olivier CHAPPUIS, Didier EVEN, Tarik Houari, Marie-Elise INISAN, Valéry LEGROS, Thierry POSTEC, Samuel SALOU, Guy SCHAUTERDEN.

\_Excusés\_ : Michel BOULIC, Julien DURIATTI, Jean-François GARO, Nicole LAUMONIER Loïc LE QUINTREC, Nathanaël MEAR, Marie-Françoise RICHARD, Gwenaël ROCHER, Sylvain TRAPES.

\_Absents\_ : Bernard GELEBART, Marthe LE MOAN, Yannick ROUILLARD.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Multi tarifs adhérents.
2. Les 30 ans de l'APACIB.
3. Charte de responsabilité.
4. Questions diverses.

Le conseil d'administration exprime ses condoléances à l'occasion des décès récents de Claudie RUIZ, qui a longtemps fait partie du conseil d'administration et du petit Ewen TROLEZ.

#### 1. \_Multi tarifs adhérents\_

Faut-il instaurer des tarifs différents selon les corps auxquels les adhérents appartiennent ?

La question a été évoquée lorsque la « campagne » pour les 30 ans a été lancée, doit-on le faire en d'autres occasions, voire l'étendre aux activités des sections ?

Actuellement la seule différenciation qui est faite l'est au niveau du montant des cotisations : corps techniques, administratifs, modules 4 et retraités.

Jusqu'à présent aucune différence n'a été faite s'agissant des tarifs pratiqués que ce soit pour la billetterie ou les autres activités.

Guy fait remarquer qu'il est vrai que le tarif de certaines sorties proposées peut représenter une dépense importante que certains adhérents ne peuvent se permettre.

Tarik fait remarquer que l'APACIB, consciente de cette situation, a mis en place ces dernières années des sorties à la journée (Batz, Ouessant, Bréhat, ...) financées sur les fonds propres de l'APACIB à des tarifs très attractifs.

Les « grosses sorties » (type Disney, Puy du Fou) sont difficilement envisageables sur une journée et sont de ce fait montées avec un financement BIL. Dans les projets BIL, la subvention est strictement cadrée (adultes 50%, enfants 80%) et les différences de salaire ne sont pas prises en compte.

Tarik rappelle à cette occasion qu'il a demandé à plusieurs reprises que cette règle soit changée.

S'il faut instaurer un multi tarifs, comment faire ? En prenant en compte les différentes catégories A, B, C et en tenant compte de la différenciation corps techniques et administratifs ?

Le président exprime son désaccord face à cette suggestion de multi tarifs car selon lui la mise en place risque d'être très compliquée et la gestion très difficile. Quels critères prendre en compte ? Sur quoi va-t-on se baser pour établir les différentes catégories ? Va-t-on recourir aux avis d'imposition ? C'est difficilement envisageable...

Par ailleurs le nombre de choses concernées serait au final assez limité, à part quelques activités des sections et les sorties qui sont déjà à bas tarif.

Marie-Elise insiste sur la question et trouve dommage qu'une possibilité de tarifs différents selon la catégorie d'agent ne soit pas mise en place pour certaines activités, comme le repas annuel par exemple. La question est mise au vote et la majorité des présents se prononce contre cette idée de tarifs différenciés.

La différenciation des tarifs de cotisation est évoquée et jugée plus facile à mettre en place. Marc suggère une augmentation du montant des cotisations. Ces deux questions doivent faire l'objet d'une réflexion en conseil d'administration avant la fin de l'année pour présentation à la prochaine assemblée générale.

## 2. \_Les 30 ans de l'APACIB\_

Marie-Elise manage l'organisation et annonce que les inscriptions ne sont pas très nombreuses, ce qui n'est pas très étonnant car la période des vacances n'a pas été propice aux inscriptions. Actuellement, près d'une vingtaine de familles est inscrite.

Tarik évoque l'idée d'un « challenge inter sportif » rassemblant football, ping-pong, volley voire kayak et planche à voile. L'idée étant d'offrir à certaines personnes la possibilité de découvrir certaines activités dans un cadre festif et convivial. Pourquoi ne pas rapprocher certaines activités afin de les intégrer à ce challenge ?

Valéry, qui s'occupe du kayak, confirme que l'activité se déroulera à Brignogan et que dans ce cas, l'idée du challenge est délicate à mettre en place en raison de l'éloignement. Thierry fait remarquer que pour la planche à voile, c'est peut-être une fausse bonne idée, car quelqu'un qui n'a jamais pratiqué aura du mal à participer.

Par ailleurs, deux autres critères sont à prendre en compte : la météo qui peut ne pas être favorable, et le nombre de participants. En fonction des ces paramètres, certaines activités peuvent ne pas avoir lieu ou en tous cas pas à l'endroit prévu... Enfin le risque existe d'avoir peu de participants par activité vu l'éventail des propositions.

Bref, il reste des choses à finaliser : le détail des activités sera précisé en fonction du nombre d'inscrits et la communication sur le programme sera faite en conséquence.

Des devis sont présentés pour des casquettes et des tee-shirts. Marie-Elise fait une proposition pour des polaires qui seraient offertes aux participants au lieu des tee-shirts et casquettes initialement prévus. Ces vestes polaires zippées avec logo brodé ont un coût de 18 euros l'unité et seraient subventionnées pour un tiers par le DAC, un tiers par le chef de centre et un tiers par l'APACIB. On en commanderait dans un premier temps 150 pièces soit un coût de 900 euros pour l'APACIB.

La proposition de Marie Elise est adoptée à la majorité des votants.

### 3. \_Charte de responsabilité\_

Le président rappelle qu'il a fait parvenir à tous les responsables de section un exemplaire de cette charte. A ce jour pratiquement aucune réponse n'est revenue. Toute section qui ne signera pas la charte n'aura pas de subvention. Cela n'est peut être pas suffisant...Tarik va organiser une réunion avec les responsables de sections.

Les sections pilotes, vélo et golf ont déjà fait part de leur refus de signer cette charte.

L'APACIB interdit à la section pilote d'organiser quelque activité sous couvert de l'association en raison des problèmes d'assurance, la MACIF refusant de prendre en compte le risque pilotage. Le responsable de la section pilote a fait savoir qu'ils avaient pensé à quitter l'APACIB et créer une structure autonome. Mais ils semblent s'être ravisés et la section est à la recherche d'un assureur spécialisé « aéronautique » afin de couvrir son activité. Néanmoins, le conseil d'administration renouvelle l'interdiction faite à la section pilotes de toute activité sous couvert de l'APACIB. Cette interdiction ne sera levée que lorsque la charte aura été signée et qu'un assureur aura été trouvé.

Tarik fait remarquer que le refus de signer provient essentiellement//d'un problème de communication. Il faut faire comprendre aux gens qu'on passe d'une situation où la responsabilité est transférée du responsable de l'association, qui n'est pas au courant de tout ce qui se passe dans les sections, vers le responsable de section qui lui est vraiment au courant des activités.

Tarik rappelle au CA qu'en cas de problème grave, c'est tout le CA qui est susceptible d'être mis en examen ; et de citer l'exemple d'un président d'association qui a été condamné à de la prison avec sursis pour des faits qui pouvaient apparaître comme mineurs...

Cette charte a été mise en place avec l'aide d'un juriste, qui a d'abord exprimé sa surprise quant aux responsabilités actuellement assumées par le président et le CA dans le mode de fonctionnement actuel. Il s'est inspiré du système de délégation de responsabilité qui existe dans les supermarchés en ce qui concerne les chefs de rayon, et l'a adapté à notre mode fonctionnement.

Dans le cadre des activités liées aux 30a ns de l'APACIB, la question se pose de savoir quelle attitude adopter vis-à-vis des sections n'ayant pas signé la charte : doit-on les laisser organiser ces activités ? Il apparaît urgent d'engager des discussions avec ces sections pour lier l'organisation des activités à la signature de la charte.

### 4. \_Questions diverses\_

#### \* Distributeurs

Il est fait état de vols dans le distributeur près de l'infirmierie et de tentative d'effraction sur la machine à sandwiches. D'autre part, il y a eu une tentative de renversement d'une autre machine. Suite à un entretien de Tarik avec le chef de centre, ce dernier va sortir une note de service à ce sujet.

#### \* Eclairage terrain de football du CRNA

Les poteaux d'éclairage de varient être installés d'ici la fin de l'année.

#### \* Ordinateur portable de l'APACIB

On en est au 5<sup>ème</sup> ordinateur de prêt ! Tarik s'est vu proposer la fourniture d'un autre ordinateur, mais pas un neuf... Un contact a été pris avec « Carrefour » au niveau national qui devrait donner des nouvelles prochainement. L'objectif est de négocier une super remise sur un ordinateur neuf, avec extension de garanties.

\* Œnologie

Christian OMNES a fait savoir qu'il avait rencontré une personne proposant des soirées dégustation de vin + foie gras gra-tui-tes !

\* Barnums

Valéry évoque la possibilité d'acquérir un petit barnum (22m<sup>2</sup>) prévu pour 20 personnes. Concernant les remorques, il mentionne que le poids cumulé d'un barnum et des tables avoisine les 500kg. Il faut donc une remorque en conséquence. Il faut donc « customiser » les remorques actuelles. Le coût par remorque est estimé aux environs de 3000 €/./Valéry fait également savoir qu'il ne souhaite pas s'occuper des barnums l'an prochain. Avis à volontaire...

\* Machine Nespresso

Olivier fait le point sur la machine installée depuis un mois dans la salle de billard. 220 capsules ont été vendues (sur 400 achetées). Olivier propose de déplacer cette machine dans la cuisine salle de contrôle, ainsi que la machine distributrice des capsules. Du coup la machine « boissons fraîches » serait montée en salle de billard.

Tarik évoque le risque que le succès de cette machine se fasse au détriment des autres machines, qui sont la principale source de revenus de l'association. Par ailleurs, on peut aussi craindre que les équipes se procurent les capsules ailleurs que dans le distributeur.

Olivier propose qu'une seconde machine soit installée dans le coin cafétéria de la Sub Instruction.

Les deux propositions sont mises au vote et acceptées :

- o Machine en cuisine salle de contrôle : 7 pour, 1 contre.
- o Machine à l'Instruction : 5 pour, 3 abstentions.

\* Logo APACIB

Le concours pour le choix d'un nouveau logo va être lancé. Ce lancement intervient de manière tardive suite à un oubli du CA. Il est clair maintenant qu'il ne sera pas possible d'avoir les résultats d'ici les 30 ans et le CA décidera plus tard de la fin du concours.

La réunion s'achève à 16h30.

A la suite de la réunion, et à l'invitation de Tarik, La nouvelle présidente du CLAS Ouest, Laurence FILY, accompagnée d'Annick GUYOT présidente de la commission Vie Associative, viennent s'entretenir avec le CA.

Toutes les sections et les personnes qui avaient des questions à poser aux représentants du clas étaient invitées à assister à cette partie de la réunion. Seul Mikaël BRETON s'est déplacé. Le président regrette l'absence de représentant de la section pilotes. Patrick LAROCHE, membre du CLAS, est également présent.

\* Création d'une section plongée.

Mikaël évoque son projet et le potentiel de personnes intéressées sur le

site du CRNA, au moins 22, sans compter le site de Guipavas (DAC + Météo).

Les risques en termes d'assurance sont évoqués. L'idée est de partir sur la base d'une association, plutôt qu'une structure de club de plongée : il s'agirait d'acheter des prestations dans des clubs existants. Des statuts sont d'ores et déjà trouvés sur la base de ceux existants dans des associations du même type dans le CLAS Nord.

Des encadrants existent déjà parmi lesquels le chef de centre ainsi que Mikael, qui passe actuellement le monitorat fédéral.

Laurence est interrogée sur la possibilité d'attributions de subvention, ainsi que sur le financement de la formation par les CLAS (estimée à moins de 1000 €). La possibilité existe semble-t-il (cela s'est fait au CLAS Nord).

Laurence va se renseigner et fournir des éléments de réponse dès que possible.

\* Charte de responsabilité

Laurence se fait expliquer l'idée générale de la charte et Tarik lui expose les difficultés rencontrées avec certaines sections, particulièrement les pilotes. Elle rappelle que le CLAS Ouest ne souhaite pas qu'il y ait plusieurs associations sur un site où il en existe déjà une. Bref, il faut trouver une solution locale.

\* Subventions BIL

Tarik réitère sa demande pour la lettre de cadrage 2007 d'inscrire la possibilité pour les associations de pouvoir ajouter à la subvention BIL une subvention pour certaines activités. Laurence annonce qu'elle fera remonter la demande et que le ccas évoque actuellement évoque la possibilité de la prise en compte du coefficient familial dans les projets BIL

\* Ski

Tarik relaie une question du responsable de la section ski sur la possibilité d'organiser quelque chose en fin d'année s'il reste de sous... Réponse de Laurence : peut-être, s'il y a un côté « social » dans le projet (par exemple, faire voyager des enfants et le faire pendant les vacances scolaires). Tarik répond que vu le coût que ça engendrerait et les problèmes de responsabilité liés à l'encadrement de jeunes ça semble impossible à mettre en place dans ce cadre.

\* Crédits d'investissement

Une question est posée sur des crédits bloqués en début d'année : remorque (1800 €) et scanner à négatifs (600 €). Laurence répond qu'il faut voir ce qu'il reste et ce qu'il est possible de faire, sachant que la dépense pour la remorque est déjà supérieure (voir plus haut).

Marc pose une question sur le nombre de devis à fournir. Réponse de Laurence : en dessous de 750 € HT, un seul devis suffit. Au-delà, il en faut plusieurs.

\* Concernant l'éclairage du terrain de football, les crédits sont acquis et le projet devrait voir le jour avant la fin de l'année. Quant à l'aménagement de l'ancienne centrale militaire en vestiaires et club-house, le dossier est monté et sera présenté fin septembre. Le terme de « salle de convivialité » est évoqué car cette salle pourrait servir à plusieurs sections de l'APACIB.

Annick confirme que le dossier est OK moyennant certaines conditions : il manque entre autres les bilans moraux et financiers des sections susceptibles d'utiliser l'équipement.

CA310806.txt

Comme Annick va défendre le dossier, elle demande qu'une lettre motivée soit envoyée aux membres du CCAS expliquant la démarche globale.

Fin de l'entrevue à 18h00.

Le secrétaire adjoint

Didier EVEN